

ANNEXE 1 : Tableau d'arborescence du DOCOB « Gîtes de Hérisson » au format CT88 (version finale)

Objectifs à long terme (OLT)	Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles	
OLT 1 (A). Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	B5. Assurer le suivi de l'état de conservation des sites	Bon état de conservation des chiroptères (intérêt communautaire)	État de conservation Dynamique de populations	Seuil Effectif	Bon état de conservation Constant ou en augmentation	CS 1	Amélioration des connaissances sur les populations de chiroptères	Chiroptères	
		Bon état de conservation des milieux favorables aux chiroptères	Surface des milieux favorables État de conservation	ha Seuil	Mosaïque de milieux prairiaux et forestiers Bon état de conservation	CS 2	Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (des chiroptères)	Habitats (dont favorables chiroptères)	
		Meilleure connaissance des domaines vitaux des chiroptères	Gîtes connus	Nombre	Bonne connaissance des gîtes des chiroptères	CS 3	Étude des domaines vitaux et des corridors utilisés par les chiroptères	Chiroptères	
		Meilleure connaissance des corridors entre les milieux de vie des chiroptères	Domaines vitaux (Zones de quiétude, territoires de chasse)	ha	Bonne connaissance des territoires de chasse des chiroptères				
			Corridors de haies	ml	Bonne connaissance des corridors entre les milieux de vie des chiroptères				
			Trame noire	ml	Bonne connaissance de trame noire				
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Correspondance Région	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre	Code	Intitulé opérations	Cibles
OLT 1 (A). Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	OP 1.1 - Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	B1. Assurer ou coordonner les actions de préservation et restauration des habitats et espèces	Urbanisme, travaux	Gîtes bâtis connus non protégés par MFU	Rapport gîtes bâtis non protégés/ gîtes connus	0	PR 1	Mise en place de dispositifs de sécurisation des gîtes bâtis ou d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil	Chiroptères
				Aménagements nécessaires pour la mise en sécurité / quiétude des chiroptères sur les gîtes bâtis protégés par MFU	Nombre	0			
			Sylviculture, destruction d'habitats / Elagage	Gîtes arboricoles connus non protégés par MFU	Rapport gîtes bâtis non protégés/ gîtes connus	0	PR 2	Actions en faveur du maintien des vieux arbres gîtes isolés occupés par les chiroptères	Chiroptères
	OP 1.2 - Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie (habitats de chasse et corridors de déplacement) des chiroptères	B2. Déployer et mettre en œuvre les mesures contractuelles et non contractuelles proposées par le DOCOB des sites		Aménagements nécessaires pour la mise en sécurité / quiétude des chiroptères sur les gîtes arboricoles protégés par MFU	Nombre	0			
		Agriculture Morcellement d'habitats	Perte des haies/ alignements d'arbres	ml	0	PR 3	Mise en œuvre de bonnes pratiques liées aux milieux de vie des chiroptères	Chiroptères	
		Sylviculture Morcellement d'habitats	Perte de surface forestière	Ha	0				
		Éclairage Obstacles		État de trame noire	ml	Bonne continuité de corridors	PR 4	Maintien et création de corridors d'obscurité afin d'éviter les obstacles à leurs déplacements	Chiroptères

Objectifs à long terme (OLT)		Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles
OLT 2 (B). Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats)		B5. Assurer le suivi de l'état de conservation des sites	Bon état de conservation des mammifères aquatiques d'intérêt communautaire	État de conservation	Seuil	Bon état de conservation	CS 4	Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire	Espèces d'intérêt communautaire (1355, 1337)
			Bon état de conservation des coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire						Espèces d'intérêt communautaire (1083, 1088)
			Bon état de conservation des amphibiens d'intérêt communautaire						Espèces d'intérêt communautaire (1166, 1193)
			Bon état de conservation des poissons d'intérêt communautaire						Espèces d'intérêt communautaire (1134, 1163, 1096)
			Bon état de conservation des autres taxons d'intérêt communautaire						Espèces d'intérêt communautaire (1060)
			Bonne qualité de l'eau	Qualité de l'eau	Résultats d'analyses physico-chimiques	Absence de pollution	CS 5	Évaluation de la qualité de l'eau	Toutes espèces aquatiques
			Présence de moules d'eau douce pour la reproduction de la bouvière	Présence	Nombre d'individus	>1	CS 6	Inventaire de mollusques d'eau douce dont la bouvière est dépendante pour sa reproduction	Mollusques d'eau douce
			Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre	Code	Intitulé opérations	Cibles
OLT 2 (B) - Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	OP 2.1 - Préserver la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie	B1. Assurer ou coordonner les actions de préservation et restauration des habitats et espèces	Sectionnement des cours d'eau	Obstacles Linéaires routiers	nombre ml	0	PR 5	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la loutre et au castor permettant de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Loutre (1355) Castor (1337)
			Destruction d'habitats aquatiques Urbanisation des berges	Surface	ha	0			
			Pollution Eutrophisation de l'eau	Pollution	pesticides	Seuil de pollution non atteint			
			Végétation exotique envahissante	Espèces exotiques envahissantes	Nombre	État initial			
	OP 2.2 - Préserver le lucane cerf-volant et le grand capricorne	B2. Déployer et mettre en œuvre les mesures contractuelles et non contractuelles proposées par le DOCOB des sites	Perte des haies Perte des boisements	Linéaires de haies Surface de boisements	ml ha	Constant	PR 6	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au grand capricorne et au lucane afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Lucane (1083) Capricorne (1088) + Triton crêté, phase terrestre (1166)
			Comblement ou absence d'entretien des mares / Assèchement des points d'eau (par évaporation ou drainage)	Mares favorables Surface en eau	nombre m ²	constant	PR 7	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au sonneur à ventre jaune afin de préserver les habitats nécessaires à son cycle de vie	Sonneur à ventre jaune (1193)
	OP 2.3 - Préserver le sonneur à ventre jaune		Travaux forestiers menés en période de reproduction	Zones de quiétude	nombre	constant			
			Comblement ou absence d'entretien des mares / Assèchement des points d'eau (par évaporation ou drainage)	Mares favorables	nombre	constant	PR 8	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au triton crêté afin de préserver les habitats nécessaires à son cycle de vie	Triton crêté (1166)

Objectifs à long terme (OLT)		Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles
OP 2.5 - Préserver la bouvière et le chabot	B1. Assurer ou coordonner les actions de préservation et restauration des habitats et espèces	Ralentissement des vitesses du courant (barrages, embâcles) / Apport de sédiments fins (colmatage des fonds)	Embâcles	nombre	en baisse	PR 9	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la bouvière et au chabot afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Bouvière (1134) Chabot (1163) + Loutre (1355) + Castor (1337)	
	B2. Déployer et mettre en œuvre les mesures contractuelles et non contractuelles proposées par le DOCOB des sites	Pollution de l'eau	Pollution	pesticides	Seuil de pollution non atteint	PR 10	Proposition et mise en œuvre de bonnes pratiques en faveur des autres espèces d'intérêt communautaire	Cuivré des marais (1060)	
		Fermeture du milieu / Plantation de ligneux sur des espaces ouverts (peupliers, frênes)	Taux de fermeture	%	Mosaïque de milieux				
Objectifs à long terme (OLT)		Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles

OLT 3 (C). Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire

Priorité moyenne

Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Correspondance Région	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre	Code	Intitulé opérations	Cibles
OLT 3 (C). Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire Priorité moyenne	OP 3.1 - Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	B1. Assurer ou coordonner les actions de préservation et restauration des habitats et espèces B2. Déployer et mettre en œuvre les mesures contractuelles et non contractuelles proposées par le DOCOB des sites	Perte d'habitat	Surface d'habitat	ha	Constant	PR 11	Restauration d'un bon état de conservation des pelouses herbeuses	Habitat prioritaire (6230)
	OP 3.2 - Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)		Perte d'habitat	Surface d'habitat	ha	Constant	PR 12	Restauration d'un bon état de conservation des forêts alluviales à aulne et frêne	Habitat prioritaire (91E0)
	OP 3.3 - Préserver et restaurer les autres habitats d'intérêt communautaire		Perte d'habitat	Surface d'habitat	ha	Constant	PR 13	Préservation et restauration des autres habitats naturels d'intérêt communautaire (dont landes)	Tous les autres habitats d'intérêt communautaire

Objectifs à long terme (OLT)		Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles
Facteurs clés de réussite									
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Correspondance Région	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre	Code	Intitulé opérations	Cibles
Actions transversales	OP 4.1 - Veiller à la bonne adéquation des projets sur le site	A1. Assurer la concertation locale nécessaire avec l'ensemble des acteurs du territoire pour permettre leur implication dans les objectifs des sites					TR 1	Évaluation d'incidences, veille réglementaire, expertise et adéquation aux politiques publiques	
		B3. Concilier les usages et veiller à la compatibilité des projets et aménagements pouvant être réalisés							
		A3. Renforcer la cohérence entre les différents outils de préservation de la biodiversité							
	OP 4.2 - Veiller à l'appropriation des enjeux du site par les acteurs du territoire et diffuser les connaissances acquises	B4. Contribuer à la diffusion de l'information et à la sensibilisation sur les enjeux de préservation et restauration des sites					TR 2	Communication, information, sensibilisation	
		A2. Suivre la mise en œuvre des DOCOB et effectuer leur mise à jour							
	OP 4.4 - Effectuer le suivi technique, administratif et financier du site	B5. Assurer le suivi de l'état de conservation des sites					TR 4	Animation et suivi de comité de pilotage (COPIL)	
		A4. Effectuer les bilans d'activité et contribuer aux rapportages régionaux, nationaux et européens							
		A6. Rechercher des financements pour la préservation des sites ; Suivi administratif et financier des sites							
	OP 4.5 - Connecter le site au réseau et autres sites à enjeux similaires	A5. Veiller à l'intégration de chaque site dans les dynamiques du réseau régional Natura 2000					TR 5	Participation au réseau Natura 2000	